

— A toi, maintenant, Langevin. Nous te connaissons tous, en Beauce, pour un franc recéleur, mais réponds-tu de Cousin, de Pigeon et d'Hardouin ? Je n'ai jamais vu travailler ces gars-là.

— Cousin, dit agréablement le cabaretier, c'est mon cousin, ça dit tout ; si tu ne le connais pas encore, c'est qu'il travaille sur l'eau, et qu'il roule en Loire. Pigeon est employé à la municipalité d'Orléans, sous le nom de Verrier ; c'est un citoyen sûr, qui peut être utile pour les renseignements et les passe-ports. Quant à Hardouin, il n'est ni "franc," ni "rouleur," ni "pingre" ; il n'est pas gros et il ne pèse guère ; mais il a des dettes, et il connaît bien le château que nous voulons "faire cette nuit."

Les présentations ainsi faites, on mit sur le tapis le projet qui réunissait tous ces honnêtes associés.

Le lecteur l'aura déjà compris, il s'agissait là d'une expédition de bandits ; et tout, dans la conversation de ces hommes, révélait une organisation formidable. Avant de faire plus ample connaissance avec les hôtes du cabaretier Langevin, il nous faut donner quelques détails sur ces coquins ainsi organisés. L'histoire des diverses bandes, leur composition, leurs moyens d'action, leurs moeurs spéciales, sont tout à fait indispensables à l'intelligence de ce récit.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'aux derniers jours du dix-huitième siècle, les bandes armées contre la société et contre la loi n'ont jamais marqué à la France. Pour ne remonter qu'au règne de Charles VI, Maillotins, Bourguignons, Jacques, Amagnacs, Bohémiens, vagabonds amentés par la faim, soldats des compagnies franches renvoyés après la guerre, tout ce peuple pillard avait formé des sociétés en dehors de la société, ayant leurs moeurs et leur langage, écumant les routes et gîtant, à la façon des fauves, dans les forêts.

L'attraction exercée par les grandes villes, et surtout par Paris, sur ces hordes errantes leur faisait presque toujours choisir pour retraites les grands bois placés dans le rayon de ces villes et de la capitale. Mais, à mesure que la société générale se constituait plus fortement, ces sociétés particulières reculaient et cédaient le terrain devant la civilisation armée, sans toutefois s'écarter des routes qui conduisaient aux centres de commerce et de richesses.

C'est ainsi que les bandes de voleurs, chassées de la banlieue de Marseille, s'étaient peu à peu retirées dans les gorges inaccessibles d'Orlioules ou dans les vastes retraites de la forêt de l'Estrelle.

C'est ainsi que les bandes qui occupaient autrefois les avenues de Paris, les forêts de Rouvray, de Bendy et de Sénart, s'étaient vues chassées jusqu'aux forêts immenses de l'Ile-de-France, du Gâtinais, de la Beauce, de la Sologne, de la Picardie, du Berry et du Perche.

C'est surtout dans le vaste triangle formé aujourd'hui par les trois départements limitrophes d'Eure-et-Loir, de

Loir-et-Cher et du Loiret, que les routiers trouvèrent leurs plus sûrs asiles. Les grands bois, les riches plaines de la Beauce et du pays chartrain étaient pleins de ressources pour cette vie de révolte et de violences. La population y était peu nombreuse, aisée. De vastes souterrains, connus des seuls voleurs, qui s'en transmettaient la tradition, y mettaient les brigands à l'abri des attaques, et recélaient leurs familles et leurs larcins. Ces repaires, creusés au moyen-âge, soit pour servir de retraites, soit pour en tirer les matériaux des fortifications et des églises, étaient surtout nombreux aux environs de Chartres, près d'Orgères.

Déjà, sous Philippe-Auguste, la forêt d'Orgères, avec ses cavernes et ses carrières inconnues, était un repaire assuré pour les larrons armés. Sous Charles VI, les principaux meurtriers des Armagnacs s'y dérobaient aux poursuites, et les compagnons d'Aimerigot la Tête-Noire apprirent à en connaître les détours.

Au quinzième siècle, les discordes civiles apportèrent leur contingent à ces hordes "d'outlaws." La guerre du Bien public, et plus tard la Ligue, peuplèrent ces vastes bois, qui avaient recélé les Jacques.

Ces bandes de brigands ne commencèrent à attirer l'attention que lorsque leur existence fit, avec l'état général de la société, un contraste trop marqué. La célébrité, vivante encore, de Cartouche et de Mandrin, n'est due qu'à l'opposition de leurs brigandages et d'un état social plus régulier.

C'est pour cela que le premier chef connu des bandes de Beauce, du pays chartrain, de Sologne et du Gâtinais, est Poulailleur.

Ce bandit, pendu à Paris en 1786, avait, à ce qu'il paraît, relié dans une organisation commune un grand nombre de brigands isolés. Sans être accepté comme chef suprême par les voleurs des pays limitrophes, il était considéré comme le doyen des associations diverses, auxquelles la sienne servait de lien et donnait souvent le mot d'ordre. La puissance de Poulailleur s'étendit encore quand la maréchaussée eut mis la main sur le terrible Hulin et sur sa bande, dont les exploits avaient pris la forêt de Montargis pour théâtre.

C'est dans l'automne de 1783 que le fameux Hulin et nombre de ses complices furent exécutés à Montargis. Poulailleur eut encore deux années de succès ; mais, à la fin de 1785, le nouveau lieutenant général de police, Louis Thiroux de Crosne, ayant envoyé ses plus fins limiers en Beauce et en Sologne, Poulailleur fut pris, et, comme il avait osé "travailler" aux portes de Paris, près de Longjumeau, c'est à Paris qu'il fut condamné et pendu.

Pour avoir pris Poulailleur, on crut en avoir fini avec sa bande. On se trompait. C'est à ce moment que l'organisation en devint, au contraire, plus complète et plus redoutable.

Poulailleur, véritable baron du moyen âge, détroussait à cheval, armé de pied en cap. Son lieutenant, qui lui succéda dans le commandement, "démocratisa" le brigandage.

Cet homme se nommait Fleur-d'Épine. Doué d'une force athlétique et d'une intelligence peu commune, il rallia autour de lui, par la puissance de ses poings et de son esprit, tous les éléments de désordre que renfermaient les provinces dont nous avons esquissé la topographie. Plus modeste et plus prudent que Poulailleur, il abandonna les expéditions bruyantes et les engagements avec la maréchaussée. Il affilia à sa troupe les mendiants, les rouleurs de plaine, les moissonneurs sans domicile fixe, les marchands forains, les étameurs, les couteillers ambulants, les saltimbanques, les vanniers de passage et les colporteurs : toutes races de bohémiens toujours disposés à entreprendre sur la fortune d'autrui.

Tout cela eut bientôt un mot d'ordre, des lieux de rassemblements. Fleur-d'Épine, dont le quartier général était établi dans la forêt d'Orgères, eut aussi à Chartres, à Orléans, à Pithiviers, à Étampes, dans les moindres villages et jusque dans certaines fermes isolées, des recéleurs, appelés "francs" dans le langage des bandits.

Ce langage, cet "argot," vieil idiome des truands et des bohèmes, des cagoux, des coquillards, des petits fils du grand Coësre, insecamment enrichi par le temps, mais conservant toujours le cachet de son origine, les "Mémoires de Vidocq" et les "Mystères de Paris" de M. Eugène Sue ont eu la prétention de le révéler au monde littéraire. Cette précieuse découverte, qui intéressa si fort en son temps les lecteurs de ces deux ouvrages, ils eussent pu la faire dans toutes les vieilles histoires de voleurs. La langue de la Cour-des-Miracles est partout la même, à quelques mots près ; et la comédie de "Cartouche," par Legrand, le poème du "Vice puni," par Grandval, en donnent un spécimen assez complet. Si nous en rappelons ici même les expressions les plus usuelles, comme il nous a fallu le faire aussi dans l'affaire Soufflard et Lesage, ce n'est pas que nous trouvions à l'argot une saveur spéciale, une poésie "sui generis ;" c'est parce que la traduction est enlevé aux paroles et aux actions des bandits que nous mettons en scène leur caractère original et leur vérité propre. Nous n'avons fait en cela qu'imiter les procès-verbaux et les actes d'accusation.

Les bohémiens étaient ainsi constitués en association, quand éclata la révolution en France. Fleur-d'Épine ne prit parti ni pour la république, ni pour la monarchie. Il pillait consciencieusement les voyageurs, quelle que fût leur cocarde. Seulement, comme l'autorité s'affaiblissait chaque jour à Paris, comme le désordre y augmentait chaque jour davantage, Fleur-d'Épine s'enhardit et poussa des pointes jusque dans le nouveau département de Seine-et-Oise. Cette audace lui fut fatale. Arrêté comme suspect dans une auberge, il fut incarcéré à Versailles au mois de juillet, 1792, et massacré en septembre. Ce fut une erreur des amis de Danton : le chef des brigands d'Orgères avait été pris pour un honnête homme.

(A suivre.)